

Table des matières

Le régime disciplinaire des agents statutaires wallons et bruxellois : Examen de la procédure et de certaines garanties qui l'entourent	7
<i>Florian Dufour et Claudine Mertès</i>	
Section 1. Les procédures disciplinaires	8
§ 1. Le Code de la fonction publique wallonne	8
A. Champ d'application de la procédure disciplinaire	8
B. Les manquements	8
C. L'intentement des poursuites et l'audition de l'agent	10
D. La proposition de sanction	11
E. Le recours devant la chambre de recours	12
F. La sanction, sa prononciation et ses conséquences sur la situation de l'agent sanctionné	14
§ 2. L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 mars 2018 portant le statut administratif et pécuniaire des agents publics régionaux de Bruxelles	17
A. Champ d'application de la procédure disciplinaire	17
B. Les manquements	17
C. L'intentement des poursuites et l'audition de l'agent	17
D. La proposition de sanction	19
E. Le recours devant la chambre de recours	19
F. La sanction, sa prononciation et ses conséquences sur la situation de l'agent sanctionné	21
Section 2. Les garanties	23
§ 1. Le principe d'impartialité au stade de l'enquête disciplinaire	23
§ 2. Le respect des droits de la défense	26
§ 3. Le principe du délai raisonnable	29
A. Le délai pour entamer la procédure disciplinaire	29
B. Les délais de la procédure disciplinaire	34

§ 4. La motivation formelle de la décision de sanction disciplinaire	37
§ 5. Les voies de recours organisés et juridictionnels	39
Le régime disciplinaire des membres du personnel des services de police	41
<i>Jennifer Duval</i>	
Introduction	41
Section 1. Le cadre normatif et institutionnel du régime disciplinaire	42
§ 1. Les textes légaux et réglementaires	42
§ 2. Les organes de contrôle externe	42
§ 3. Les objectifs et finalités du régime disciplinaire	43
§ 4. Champ d'application personnel et matériel	43
A. Les agents concernés	43
B. Les acteurs de la discipline	44
C. Les cas particuliers	46
Section 2. Les fautes disciplinaires et les sanctions applicables	47
§ 1. La notion de transgression disciplinaire	47
§ 2. Les sanctions disciplinaires	49
A. Les sanctions légères	49
B. Les sanctions lourdes	49
C. Effacement des sanctions	51
Section 3. La procédure disciplinaire	51
§ 1. L'initiative de la procédure disciplinaire	51
§ 2. Déroulement de la procédure	53
A. L'enquête préalable	53
B. Le rapport introductif	56
C. Les droits de la défense	57
D. Les délais de prescription	59
E. La décision	63
F. La procédure devant le conseil de discipline	63
§ 3. Les spécificités procédurales	64
A. Les transgressions instantanées, continues et issues d'une même unité d'intention	64

B. Le concours de transgressions disciplinaires et la connexité	65
C. Le droit d'évocation de l'autorité disciplinaire supérieure	66
§ 4. Les garanties procédurales	66
A. Respect du principe d'impartialité	66
B. Principe de proportionnalité	68
C. Le devoir de motivation	69
D. Le principe du délai raisonnable	70
E. Le devoir de loyauté et le droit au silence	72
Section 4. Les recours et le contrôle juridictionnel	73
§ 1. Les recours internes	73
§ 2. Recours externe	74
Conclusion	74

Le régime disciplinaire des membres du personnel de l'enseignement : Principes essentiels et petite chronique de jurisprudence des chambres de recours 77

Nathalie Dasnoy-Sumell et Justine Decolle

Introduction – Le droit disciplinaire dans l'enseignement, une pluralité de statuts, un enchevêtrement de réglementations desquelles émergent des règles communes	77
Section 1. Mise en contexte du régime disciplinaire des membres du personnel subsidiés de l'enseignement libre subventionné	79
§ 1. Un régime disciplinaire actif et un dispositif procédurier renforcé	79
§ 2. Champ d'application <i>ratione personae</i> du décret du 1 ^{er} février 1993	79
§ 3. Statut et/ou contrat : Une relation contractuelle de droit privé	80
Section 2. Les grands principes du droit disciplinaire	81
§ 1. La faute et la charge de la preuve	81
§ 2. Les droits de la défense	82
§ 3. Agir dans un délai raisonnable	82
§ 4. Prendre une sanction en toute impartialité	83

§ 5. Une sanction proportionnée	83
§ 6. Une sanction motivée	84
Section 3. Quelles sanctions ?	85
§ 1. Choix de la mesure disciplinaire	85
§ 2. Descriptif des sanctions	86
A. Le rappel à l'ordre et le blâme	86
B. La retenue sur traitement	86
C. La suspension par mesure disciplinaire	86
D. La mise en disponibilité par mesure disciplinaire	86
E. La rétrogradation disciplinaire	87
F. La démission disciplinaire	87
G. Le licenciement pour faute grave	87
Section 4. Les étapes de la procédure	87
§ 1. Le dossier disciplinaire et sa communication : un préalable indispensable	87
§ 2. La convocation à l'audition	89
§ 3. L'audition	89
§ 4. La proposition de sanction	90
§ 5. Droit de recours du membre du personnel	91
A. Délai et forme du recours	91
B. Composition de la chambre de recours	91
C. Rôle de la chambre de recours	92
D. Procédure devant la chambre de recours	92
§ 6. Notification de la décision définitive par le pouvoir organisateur après réception de l'avis de la chambre de recours	93
§ 7. Recours du membre du personnel devant le tribunal du travail	94
§ 8. Prise d'effet de la sanction proposée	97
Section 5. La suspension préventive : une mesure administrative	97
Section 6. Petite chronique de jurisprudence des chambres de recours	99
§ 1. L'affaire du corbeau	100
§ 2. La liberté d'expression des membres du personnel de l'enseignement et ses limites	101

§ 3. La liberté d'expression sur le lieu de travail ne peut justifier une attitude permanente d'insubordination !	104
§ 4. Faits de mœurs et manipulation de cotes d'examen	106
§ 5. Insubordination caractérisée, non-respect des règles liées au statut de chef d'établissement, manque de loyauté, probité, transparence à l'égard de l'établissement	107
§ 6. De la faute de gestion aux détournements de fonds ou malversations financières	109
§ 7. Une procédure avec des délais et formalités stricts	111
§ 8. De l'importance du cadre déontologique dans l'enseignement et d'un certain rôle de régulation de la chambre de recours	112
§ 9. Manquements pédagogiques ou insuffisances professionnelles	113
A. Avis rendu le 28 novembre 2011 par la chambre de recours de l'enseignement secondaire libre confessionnel	115
B. Avis rendu le 8 octobre 2013 par la chambre de recours de l'enseignement secondaire libre confessionnel	116
Conclusion	117
La discipline de la santé, à la croisée du public et du privé	119
<i>Margaux Kerkhofs, Marie Piraux et Pierre Slegers</i>	
Section 1. La notion de discipline et son application dans le domaine de la santé	119
Section 2. La discipline au sein des instances appelées à se prononcer à l'égard des professionnels des soins de santé	120
§ 1. La Commission de contrôle des professionnels de la santé	122
§ 2. Le Service d'évaluation et de contrôle médical	129
Section 3. La mission disciplinaire de l'Ordre des médecins	138
§ 1. Le rôle de l'Ordre des médecins dans l'exercice des soins de santé	138
§ 2. L'enquête disciplinaire comme garantie des droits des médecins	140

§ 3. La procédure disciplinaire, une procédure d'entre-soi qui intéresse le plus grand nombre	144
§ 4. Le cadre posé par la loi	145
§ 5. Conclusion et exemple récent	147
Section 4. La discipline dans les institutions hospitalières – le cas des médecins hospitaliers	148
§ 1. L'hôpital et les différents acteurs impliqués	150
§ 2. La discipline propre aux médecins hospitaliers	153
§ 3. Les garanties procédurales	158
Section 5. En guise de conclusion	161
La procédure disciplinaire des avocats.	
Bilan et perspectives	165
<i>Marie Dupont et Geoffroy Cruysmans</i>	
Section 1. Introduction et bref rappel historique	165
Section 2. La procédure disciplinaire issue de la loi du 21 juin 2006	167
§ 1. Les lignes de force	167
§ 2. Le champ d'application de la procédure disciplinaire	167
A. <i>Ratione materiae</i>	167
B. <i>Ratione personae</i>	170
C. <i>Ratione loci</i>	171
§ 3. Le rôle central du bâtonnier	172
A. L'ouverture de la procédure disciplinaire	172
B. La mise en route de l'enquête disciplinaire	173
C. Les mesures conservatoires	175
D. La décision à l'issue de l'enquête	177
E. L'impartialité du bâtonnier	177
F. Le contrôle de l'action du bâtonnier	178
§ 4. Les droits du plaignant	180
§ 5. Les conseils de discipline : composition, fonctionnement et procédure	183
A. Les conseils de discipline du ressort	183
B. Les conseils de discipline d'appel	184
C. La procédure devant les conseils de discipline (du ressort et d'appel)	185

D. Les sanctions	188
E. Les recours	193
F. La publicité	196
Section 3. Quelques perspectives en guise de conclusion	199